Une étude exceptionnelle de l'AVL3C

Les richesses naturelles de la Zone 109

Pour fêter la nouvelle année, et notre victoire (presque totale) dans le combat mené avec les élus et les habitants adhérents à notre cause, contre le projet de carrière sur le territoire de la commune de Brueil en Vexin, nous vous offrons cette passionnante étude de la fameuse zone 109 : ses champs, ses bois, ses sources, ses chemins, ses oiseaux, ses fleurs, ses insectes, etc.

Au cours de la lutte menée ces huit dernières années, nous avons pu mesurer les « limites » des études financées par les industriels à l'appui de leurs demandes d'exploitation.
Nous avons donc demandé au naturaliste Etienne PIECHAUD une étude indépendante sur l'état de la faune et de la flore dans le territoire menacé.
Au terme d'une année d'observations, son rapport dévoile des richesses insoupçonnées.
Prenez le temps de le lire, n'hésitez pas à le faire circuler.

En ce début d'année, souhaitons deux choses : que les ministres abrogent enfin cette « zone 109 » qui reste une menace pour l'avenir. Mais aussi que tous, nous défendions partout cette incroyable richesse qui nous entoure.

AVL3C-Vexin Zone 109

Notre site avl3c.org et vexinzone109 pour nos réseaux sociaux

Janvier 2023

Le territoire agricole et boisé de Brueil-en-Vexin et Sailly
Yvelines

Observations sur sa végétation, sa faune et ses aspects écologiques

Etienne PIÉCHAUD

Novembre 2022

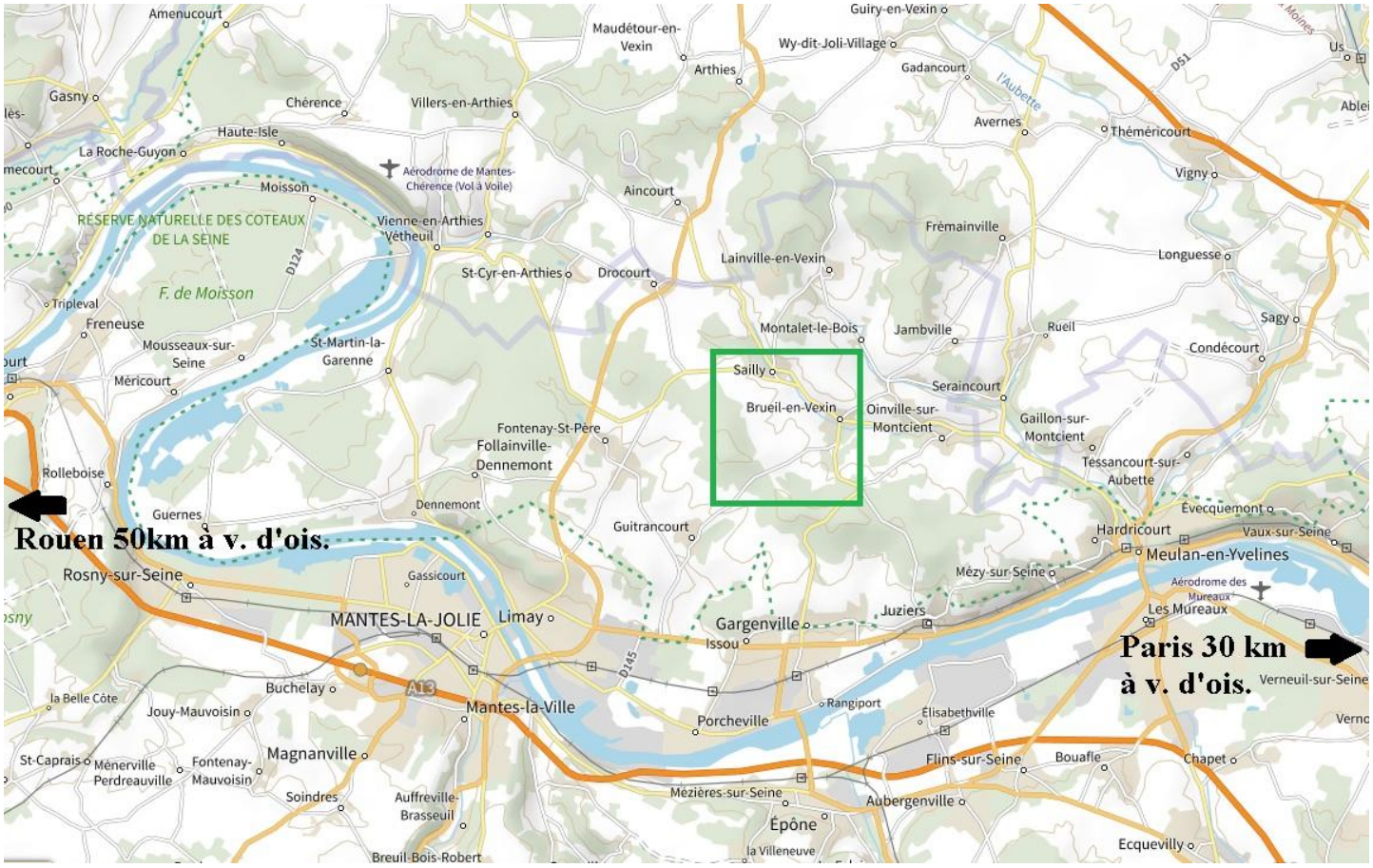

Situation dans la vallée de la Seine : côté rive droite à l’est de la Boucle de Moisson, dans le Vexin Français entre Meulan et Mantes-la-Jolie.

Introduction

Le territoire traité ici, appartenant à ces deux communes contiguës de cette partie du Vexin français, et inclus dans le Parc naturel Régional du même nom, se caractérise par un plateau vallonné entouré d'une large ceinture boisée, surtout à l'ouest et au sud. Les deux villages sont situés en contrebas, en bordure de la Vallée de la Montcient, comme tous ceux qui la jalonnent en aval jusqu'à son confluent avec la Seine.
Alors que les buttes sont impropres à la culture car siliceuses, la zone centrale, argilo-calcaire, est depuis longtemps occupée par les terres cultivées.
Tout ce secteur, le Bois d'Hanneucourt y compris, se situe à l'intérieur d'un périmètre encore plus vaste ayant fait l'objet il y a plusieurs décennies d'une inscription par l'État en tant que « zone 109 », du nom d'un article du code minier identifiant cette portion de territoire pour une extraction de matières existant en sous-sol. Ici, il s'agit d'un vieux projet de carrière de grande ampleur pour extraire du calcaire à vocation cimentière, lequel s'est trouvé confronté à l'opposition d'associations, d'élus et du Parc Naturel Régional du Vexin Français. Ce projet a finalement été abandonné en 2022.
L'association AVL3C (Association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières), suite aux résultats de l'étude d'impact du projet, souhaitait avoir un avis indépendant sur l'état actuel de la faune, de la flore et de leurs habitats dans cette zone.
Le présent inventaire, forcément partiel, tente d'apporter des éléments complémentaires dans ce domaine, tout en s'efforçant de donner un certain nombre de préconisations visant à favoriser les communautés floristiques et faunistiques existantes, voire à permettre le retour d'autres espèces. Avec l'abandon du projet susmentionné, cette contribution à la connaissance des espèces sauvages animales et végétales et de leurs milieux sur ce territoire s'oriente plus particulièrement, dans une seconde partie suivant l'inventaire proprement dit, vers ces mesures ayant pour but de favoriser cette faune et cette flore, en particulier dans le vaste secteur des terres cultivées, couvrant la plus grande superficie située dans le périmètre grossièrement défini. Cette dernière imprécision au sujet des limites du territoire visité est préférable au fait de se cantonner strictement à celles d'une zone précise (« zone 109 » en l'occurrence, qui d'ailleurs devrait devenir obsolète), car des limites arbitraires n'ont pas de sens pour des espèces sauvages, animaux ou plantes. Le périmètre parcouru est donc plus large que ce qui avait été préalablement défini.

Aperçu géologique

La géologie de ce territoire se résume ainsi :
« Les Sables de Fontainebleau (Oligocène moyen) jouent un rôle important dans la topographie ; ils constituent les buttes-témoins et les massifs au-dessus du plateau éocène du Vexin. » (Carte géologique de la France à 1/50000. Pontoise : XXII-13. BRGM, 2002).
L'hydrogéologie présente une particularité : il s'agit des « Nappes suspendues », distinctes des nappes phréatiques classiques, car « perchées » bien au-dessus des vallées. « La plus élevée est située à la base des Sables de Fontainebleau et repose sur les argiles vertes du Sannoisien ». « De nombreuses sources soulignent généralement le contact sables sur argiles » (*ibid.*).
Ces résurgences apparaissent nettement dans le secteur dit des « Franches Terres », où elles se manifestent aussi par une petite zone humide signalée par un îlot de saules au milieu d'un grand champ. La mare de la Fontaine aux Pigeons, alimentée par une source, doit être également issue de l'eau de la nappe suspendue.
Toute la partie cultivée se trouve sur les terrains sédimentaires (marnes et calcaire). Le terrain est très argileux au voisinage des massifs boisés (exemple : « Les Franches Terres, etc.), correspondant aux marnes faisant la transition entre les sables des buttes et les calcaires. Plus bas apparaissent des cailloux calcaires dans les champs (« Les Blanches Friches » par exemple).

Végétation

Le Bois d'Hanneucourt

Dans cette région, les bois ont surtout subsisté sur les terrains siliceux situés sur des buttes, notamment des sables impropres à la culture. C'est le cas du Bois d'Hanneucourt, qui n'est en fait qu'une partie d'un même grand massif auquel appartiennent aussi les Bois de la Malmaison et de Moussus.

Parmi les essences d'arbres, le châtaignier domine dans certaines parties, alors que dans d'autres, existent de vieilles chênaies. Le châtaignier est un calcifuge strict très indicateur de la nature du sol. Cet arbre d'origine méridionale est d'introduction ancienne ou très ancienne dans une grande partie de la France, où il s'est ensuite naturalisé.

Le peuplement d'arbres du Bois d'Hanneucourt présente bien d'autres essences. Le bouleau verruqueux, bien représenté sous forme de vieux sujets parmi les châtaigniers et les chênes, indique un stade pionnier antérieur, probablement lié à des coupes.

En dehors des chênaies, les chênes sont assez répandus parmi les châtaigniers, surtout le chêne sessile *Quercus petraea*. Le chêne pédonculé *Quercus robur*, préférant des terrains moins drainés, n'est présent que çà et là (par exemple un sujet âgé au port large indiquant un bois plus clairsemé à cet endroit autrefois).

Le charme *Carpinus betulus* et le hêtre *Fagus silvatica* sont assez fréquents, souvent des arbres plutôt jeunes ou moyens. Mais pour ces deux essences, existent dans ce bois deux sujets remarquables pour leur âge et leur port. Le long du chemin traversant le bois en diagonale, se trouve un charme très vieux, sans doute tricentenaire, au port fortement étalé et en très bonne santé d'après son feuillage abondant. La partie creuse à la base est tout à fait normale pour un arbre de cet âge ; rappelons que le tronc de nombreux arbres remarquables

classés est fréquemment creux, parfois presque entièrement ; leur stabilité n'en est pas pour autant diminuée. Au voisinage du précédent, un autre charme au port très élevé et de dimension honorable pour une essence à croissance lente, semble avoir autour de 150 ans. Plus haut, entre ce chemin et le sentier de grande randonnée, on note la présence d'un remarquable hêtre, lui aussi au port très large, ce qui indique manifestement qu'il n'a pas poussé en futaie, et avait donc peu d'arbres dans son voisinage durant le premier siècle de sa croissance. Son âge est sans doute voisin de celui du vieux charme.
Le merisier *Prunus avium* est assez répandu dans ce bois, représenté par de vieux sujets isolés parmi les autres essences, souvent centenaires ou plus âgés, très hauts et au tronc de notable dimension (certains sujets peuvent être qualifiés de remarquables).

Un remarquable charme, probablement de trois siècles.

Concernant les arbustes à fruits, on peut citer à titre anecdotique le cas curieux, au milieu du bois de châtaigniers, d'un unique sujet de cornouiller mâle *Cornus mas*, alors que cette espèce pousse normalement sur sol calcaire ; une présence qui ne peut venir que d'une dissémination par un animal, mammifère ou oiseau, en provenance d'un coteau voisin.
Le frêne *Fraxinus excelsior* est fréquent, sous forme de grands sujets en mélange avec les autres essences. Près d'un lieu humide (source ?), notons encore la présence d'un bouquet de trembles *Populus tremula*.
Dans le sous-bois, on rencontre souvent le noisetier *Corylus avellana* et beaucoup de chèvrefeuille des bois *Lonicera periclymenum*, dont l'abondance est propre aux chênaies à sol siliceux (Jacamon, 1987), et bien sûr, là où la lumière le permet, des ronces. Curieusement, je n'ai pas observé la floraison des noisetiers dans ce bois (est-ce une question d'année ?).
Les arbres présentant du lierre deviennent plus fréquents à mesure que l'on se rapproche de la lisière du côté est, où passe le sentier de grande randonnée (GR).
La flore herbacée de ce bois est caractéristique de l'Île-de-France. Au début du printemps, le sol est couvert en abondance par les anémones sylvies *Anémone nemorosa* en fleurs ; plus

localisés, s'y rencontrent aussi de beaux massifs de petite pervenche *Vinca minor*, fleurissant à la même époque.

Deux à trois semaines plus tard, fleurissent les jacinthes des bois *Hyacinthoides non-scripta*, assez abondantes sans toutefois former de vastes tapis très denses comme dans d'autres massifs forestiers de la région. Le muguet sauvage *Convallaria majalis* abonde aussi par endroits.

On notera encore la présence habituelle pour ce type de boisement de la stellaire holostée *Stellaria holostea* et de la laîche des forêts *Carex silvatica*. Le long du GR, la laîche à épis pendants *Carex pendula*, qui indique l'humidité, est abondante (présente plus localement en d'autres parties du bois), et y croît aussi le Lamier jaune *Lamium galeobdolon*. Dans ce secteur à proximité de la lisière, quelques arbustes indiquent un changement de sol avec la présence de calcaire : troène d'Europe *Ligustrum vulgare* et viorne lantane *Viburnum lantana*.

Enfin, toujours en lisière du bois, une plante assez rare en Île-de-France est représentée par une station isolée proche de la route reliant Brueil à Guitrancourt : un doronic, sorte de grande « marguerite » jaune fleurissant fin avril, qui d'après ses tiges en majorité uniflores doit être, sauf erreur, *Doronicum plantagineum*.

Doronicum plantagineum *en lisière du Bois d'Hanneucourt. 10 mai 2022. Une Composée (ou Astéracée) relativement rare en région parisienne.*

La Ferme Saint-Laurent, la Fontaine aux Pigeons et leurs abords

La ferme, autrefois Prieuré de Saint-Laurent.

La ferme issue de l'ancien prieuré de Saint-Laurent (XIIe siècle) et la Fontaine aux Pigeons, voisines l'une de l'autre, se situent en bordure du Bois de Moussus.
Ce secteur présente un intérêt certain pour la faune et la flore. Il comporte d'importantes haies naturelles discontinues bordant de petites pâtures inoccupées ou encore occasionnellement utilisées (parfois quelques moutons), ainsi que le chemin descendant de la ferme. On y trouve aussi d'importants ronciers, le long d'un grand mur de la ferme et à proximité de la mare de la Fontaine aux Pigeons, en lisière de bois et en bord de champ ; à noter également des massifs de ronces parmi des arbres clairsemés à l'approche de la ferme par la route. Ces fourrés sont particulièrement recherchés par les fauvettes.
Autour des pâtures, les haies sont composées de beaucoup de prunelliers *Prunus spinosa*, de quelques aubépines *Crataegus monogyna*, d'églantiers *Rosa canina* et de quelques jeunes merisiers *Prunus avium*, poussant aussi isolément avec des frênes *Fraxinus excelsior* au bord du chemin descendant de la ferme.
En se rapprochant de la mare de la Fontaine aux Pigeons, se trouve aussi une belle haie avec beaucoup de sureaux *Sambucus nigra*. Outre les ronciers, la mare elle-même est bordée d'arbres, notamment deux magnifiques vieux saules fragiles *Salix fragilis*, l'un mâle, l'autre femelle, se distinguant du saule blanc par leur port plus étalé et leur feuillage moins argenté. Toutefois, l'un de ces deux arbres, aux feuilles grisâtres, pourrait être un hybride avec le saule blanc *Salix alba*, dont il existe un grand sujet et d'autres plus jeunes de l'autre côté de la mare. Devant ces deux grands arbres, se sont ressemés quelques sujets de saules, ayant l'aspect soit de saule fragile, soit de saule blanc. Sur le pourtour de la mare, des bouleaux verruqueux *Betula pendula* assez âgés ou plus jeunes sont aussi présents, ainsi qu'un massif de grands thuyas, ces derniers ayant évidemment été plantés. Autour de la mare, sur ses rives et en lisère de bois, on trouve aussi le saule marsault *Salix caprea*, le Saule cendré *Salix cinerea*, d'autres sujets de saule fragile et quelques aulnes *Alnus glutinosa* (plutôt jeunes).

Près de la mare, la lisière du bois est progressive avec une première ceinture de ronciers, et une seconde de saules cendrés bordant les arbres forestiers en arrière.

La mare de la Fontaine aux Pigeons.

Potentille argentée.

Sur les rives de la mare, poussent le jonc glauque *Juncus glaucus*, un carex indéterminé et quelques massettes. Dans la prairie qui la borde, côté nord, existe une station d'une plante peu fréquente en Île-de-France, la potentille argentée *Potentilla argentea*, facilement reconnaissable à ses feuilles composées grisâtres, soyeuses brillantes, et ses fleurs jaune citron. Quelques sujets de cette plante se rencontrent aussi le long du chemin de la ferme, vraisemblablement disséminés involontairement par des personnes ou des animaux circulant entre la mare et la ferme.

Les parties cultivées et bosquets adjacents

Entre les massifs boisés déjà décrits et les villages de Brueil-en-Vexin et de Sailly, se trouve donc un vaste plateau ondulé, dont le sol argilo-calcaire est cultivé surtout en blé (majoritaire) et colza ; une grande parcelle de maïs est située autour du lieu-dit « les Franches Terres », où

des résurgences d'une nappe « perchée » facilitent la pousse de cette culture exigeante en eau ; il existe deux autres champs de maïs cette année, dont un sur une parcelle avec beaucoup de pierres calcaires (autrefois nommée « les Blanches Friches » certainement pour cela). On trouve également une assez grande parcelle cultivée en pois. Certaines de ces cultures (blé, pois, colza) sont parfois mêlées abondamment d'avoine.

Au milieu de ces vastes champs, subsistent de rares bosquets ou bouquets d'arbres, et deux morceaux isolés de vieilles haies, celles-ci uniquement le long du chemin reliant la ferme Saint-Laurent au village de Brueil. Le long de ce chemin, se trouvent d'abord deux noyers groupés, puis une haie de noyers-merisiers-prunelliers, et un peu plus loin une haie d'ormes mêlée d'arbustes divers.

Enfin, juste après la haie d'ormes, à droite du chemin de Brueil, s'étire une longue bande inculte rejoignant presque la route Brueil-Guitrancourt, parallèle à un chemin aboutissant à cette même route, alors qu'entre les deux s'intercale un champ (cette année de colza) dont la largeur n'est pas très grande. Cette bande de terrain est colonisée par la végétation herbacée et ligneuse.

Un bosquet au milieu d'une grande parcelle cultivée (maïs cette année) aux environs de la ferme, principalement de saules cendrés, indique une zone humide liée aux résurgences de la nappe suspendue. L'autre bosquet entouré de champs, assez grand, est situé entre le Bois de Moussus et le village de Sailly.

La haie noyers-merisiers avec sa partie prunelliers (en fleurs). 5 avril 2022.

Si l'on s'approche et détaille la végétation ligneuse spontanée du bouquet d'arbres et des deux grosses haies à l'allure de bosquets étroits du chemin de Brueil, on s'aperçoit qu'elle y est plus variée que ne le laisse supposer leur aspect à distance. En dessous des deux noyers et autour, des sureaux, églantiers et prunelliers se sont développés. Plus loin, la haie noyers-merisiers commence par quelques repousses de prunelliers arasés par les fauchages et un jeune sureau. Sous les noyers et merisiers côté chemin, ont poussé des aubépines et quelques

nerpruns purgatifs *Rhamnus cathartica*, ces derniers indiquant le calcaire ; toujours sous les noyers, présence d'un sujet de fragon *Ruscus aculeatus*. Nous verrons plus loin quel est l'origine de tous ces arbustes. La haie se poursuit par une assez longue partie composée presque exclusivement, hormis quelques sujets isolés d'aubépine et de fusain, de l'association originale de prunelliers déjà âgés (limités en hauteur par les tailles) et de vieux lierres très fructifères devenus presque arbustifs. Ces deux végétaux ligneux, dont l'âge n'influe manifestement pas sur leur très bonne santé, en produisant un feuillage abondant associé à leur enchevêtrement très dense ne gênant ni l'un ni l'autre, ont fini par former une épaisse barrière végétale. Par jour de vent fort, on peut mesurer la grande efficacité de cet abri, même en hiver grâce aux feuilles persistantes du lierre et aux branches enchevêtrées. Outre cette dernière qualité, remarquons que cette association naturelle est tout aussi efficace pour masquer la vue et empêcher le passage qu'une haie de thuya, et bien plus riche sur le plan écologique ! La faune apprécie autant l'abri (intempéries, insolation) que la nourriture : prunelles bien sûr, mais aussi fleurs de lierre en automne, rare source de nectar et de pollen à cette époque de l'année pour de nombreux insectes (abeilles, bourdons, guêpes, papillons…), qui par la même occasion provoquent une pollinisation qui donnera des baies en fin d'hiver que les oiseaux migrateurs ou non consommeront, disséminant ainsi la plante ; floraison du prunellier en avril attirant insectes pollinisateurs et oiseaux insectivores, sans oublier les sites de nidification pour les oiseaux, etc.

La haie d'ormes. 29 avril 2022.

La haie d'ormes est elle aussi bordée d'un certain nombre d'arbustes : prunelliers abondants, aubépines, cornouiller sanguin *Cornus sanguinea*, fusain d'Europe *Evonymus europaeus* et un églantier grimpant sur un arbre ; on y trouve aussi un noyer isolé. Ces ormes sont en bonne santé et fructifient (floraison début mars, fruits mûrs en mai). Par endroits, certains de ces arbres porteurs d'un vieux lierre fertile renforcent là encore l'effet coupe-vent de la haie.

Notons que ces deux vieilles haies se sont formées à la faveur de petits délaissés impropres à la culture, en raison de l'amassement près du chemin de pierres calcaires retirées des champs, mais aussi, pour la haie de noyers, de la pente trop forte du talus.

La bande inculte est formée par une suite de massifs de végétaux ligneux plus ou moins discontinus qui tendent à se rejoindre par endroits, bordée de chaque côté par une bande herbeuse intercalaire avec le champ. Depuis le chemin de Brueil, on y observe à son extrémité le premier stade de colonisation par les ligneux, formé ici de jeunes prunelliers mêlés aux hautes herbes. Ensuite, se succèdent les massifs d'arbustes associés à quelques jeunes arbres : une assez forte proportion d'épineux, avec de grands buissons de prunelliers (prépondérants) et des aubépines, des cornouillers sanguins assez nombreux, des frênes, quelques jeunes noyers et des pruniers myrobolans *Prunus cerasifera*. Présence d'un unique jeune sujet de cornouiller mâle *Cornus mas* ; également un jeune bouleau. La succession des floraisons blanches des rosacées, révélant les emplacements de chaque espèce, se déroule ainsi : pruniers myrobolans dès la première quinzaine de mars, prunelliers fin mars-début avril, aubépines fin avril-début mai.

Il faut mentionner un autre petit carré inculte au bord du chemin qui rejoint la route Brueil-Guitrancourt ; aux plantes herbacées assez hautes sur ses bordures, s'ajoutent deux sureaux, l'un d'eux étant assez vieux.

Si l'on continue le chemin de Brueil, on se rapproche d'un bosquet en longueur situé à gauche, bordant la parcelle appelée « Les Blanches Friches », relié à la Vallée aux Clercs et surplombant la vallée de la Montcient. Les ormes y sont abondants par endroits, mêlés de prunelliers, aubépines, etc.
Plus loin, dès que le chemin redescend vers le village de Brueil à la fin de la zone des champs, il est bordé de deux très belles haies continues et hautes, reliées elles-mêmes à d'autres haies transversales avec grands arbres (longeant notamment un petit pré). Ces haies, en particulier celle de droite qui s'est développée sur un talus, montrent le groupement caractéristique des arbustes de terrain calcaire : nerpruns purgatifs (vieux sujets), viorne lantane *Viburnum lantana*, troène d'Europe *Ligustrum vulgare*, cornouiller sanguin, camérisier à balais *Lonicera xylosteum* (chèvrefeuille arbustif), auxquels se mêlent fusain, aubépine et orme.

La fin du chemin de Sailly, à l'approche de ce village en venant de la ferme Saint-Laurent, est bordé d'une très belle haie haute et ancienne, riche en prunelliers, avec vieilles aubépines et cornouillers sanguins. Sur le bas-côté herbeux, pousse au printemps l'Orchis pyramidal *Anacamptis pyramidalis*, présent également à la Fontaine aux Pigeons.

Enfin, la Vallée aux Clercs, vallée sèche avec un champ de blé tout en longueur au milieu, et bordée de deux arcs boisés parallèles, descend du plateau cultivé vers la vallée de la Montcient. Ces bandes boisées présentent des essences variées : chênes pédonculés, merisiers, etc. Les arbustes y abondent, notamment en lisière : nerpruns purgatifs, aubépines, prunelliers, noisetiers… Bien entendu, tout ce secteur a une grande importance pour la faune.

Faune

Il est bien évident que nous sommes loin d'un inventaire exhaustif de tous les groupes faunistiques. Les oiseaux ont été les plus facilement « recensés », car ils sont parmi les animaux les plus visibles, bien que beaucoup d'espèces puissent être très discrètes et échapper à l'observation. Très sensibles aux modifications de l'environnement, ils représentent aussi d'excellents indicateurs des types de milieux et de leur bon état écologique. Tout naturellement, l'accent sera donc mis sur ce groupe zoologique.

Les éléments du reste de la faune qui sont mentionnés ont été rencontrés au hasard au fil des visites sur le terrain, et on ne peut donc évidemment parler d'inventaire, mais d'un aperçu très fragmentaire de ces autres groupes faunistiques (insectes notamment).

Il aurait été assez intéressant de parler de la faune dans chaque chapitre, après la flore : bois, champ… Mais beaucoup d'espèces fréquentant plusieurs milieux, il apparaît plus approprié de traiter la faune dans un seul chapitre.

Oiseaux nicheurs

(Ou susceptibles de nicher dans le périmètre visité ou ses abords)

Héron cendré *Ardea cinerea*
Fréquent en vol en direction de la vallée de la Montcient. Visite aussi la mare de la Fontaine aux Pigeons.

Canard colvert *Anas platyrhynchos*
Presque toujours présent à la mare de la Fontaine aux Pigeons, ces oiseaux faisant sûrement des allers-retours vers la Vallée de la Montcient.

Buse variable Buteo *buteo*
Vient chasser en toutes saisons les rongeurs dans la zone cultivée, où elle manque d'arbres-perchoirs de guet. Pour ce faire, elle se rabat sur les poteaux et fils électriques de la route Brueil-Guitrancourt, où elle peut être vue toute l'année et souvent en hiver.
Niche dans les bois des environs et probablement dans la Vallée aux Clercs. Le fait qu'elle soit bien représentée sur tout ce territoire doit être souligné, car elle n'est pas toujours très commune en Ile-de-France.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*
Un seul couple pour toute la zone considérée. Rapace rare en Île-de-France, dont la présence est donc particulièrement digne d'intérêt. Observations personnelles : 15 avril (mâle seul), 29 avril et 10 mai (mâle et femelle, souvent ensemble). Pas revu ensuite, mais il a été signalé par d'autres personnes vers la fin juin ou le début de juillet. A-t-il réussi à nicher cette année ? Son caractère vulnérable est lié notamment au fait qu'il niche au sol, dans des terrains incultes ou des champs cultivés. Le broyage précoce sur une grande largeur de la végétation des bords de chemin peut lui être préjudiciable.

Milan noir *Milvus migrans*
C'est encore un rapace relativement peu fréquent en Île-de-France, nichant généralement dans les vallées ou leurs abords. Il est en augmentation dans la région, où son installation comme nicheur présente toujours un certain intérêt. Un couple présent durant la période de nidification. Vu passer en vol bas vers les Blanches Friches et la Vallée aux Clercs, non loin de la vallée de la Montcient le 29 avril, ainsi qu'au-dessus du Bois d'Hanneucourt (couple avec cris) le 15 juin.

Épervier d'Europe *Accipiter nisus*
Vient chasser dans la zone cultivée, par exemple près de la ferme St-Laurent et dans le secteur de la bande inculte (la Marlière), et niche dans les bois des environs ; vu deux fois en avril.

Faucon crécrelle *Falco tinnunculus*
Souvent présent à la ferme St-Laurent où il niche peut-être, et le long de la route Brueil-Guitrancourt, où il se perche sur les poteaux électriques pour guetter les rongeurs.

Faucon hobereau *Falco subbuteo*
Un couple s'est établi dans la Vallée aux Clercs, défendant son territoire en éloignant vigoureusement les buses et les corneilles, et se posant au sommet des arbres (observés les 15 et 24 juin). Ce sont pourtant ces dernières qui lui fournissent un vieux nid pour élever sa nichée, puisqu'il ne construit pas (comme tous les faucons).

Perdrix grise *Perdix perdix*
Je n'ai noté qu'un seul indice de présence, par des plumes ! L'extension des haies où elle cherche des abris la favoriserait. Les fauchages très larges et précoces des bordures herbeuses des chemins, où elle niche souvent, lui sont en revanche très préjudiciables.

Caille des blés *Coturnix coturnix*
Petit gallinacé typique des champs, mais peu abondant. Un chanteur le 10 mai à la limite d'une parcelle de blé et d'un champ de pois. Migratrice (hiverne en Afrique).

Pigeon ramier *Columba palumbus*
Nicheur partout dans les bois. Forment des troupes importantes dans les champs à certaines périodes de l'année, par exemple au début du printemps.

Pigeon colombin *Columba oenas*
Vient se nourrir dans les champs, où il recherche notamment les graines de plantes adventices, et peut-être occasionnellement de plantes cultivées. Niche dans les bois de feuillus autour (nid dans un trou d'arbre) ; par exemple, un chanteur le 24 juin dans les frênes en lisière du Bois de Moussus, tout près de la ferme St-Laurent. En nombre bien plus faible que le Ramier. Bien que plus petit, souvent confondu avec lui quand il se mêle à ses troupes en hiver.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto*
Niche dans tous les villages.

Coucou gris *Cuculus canorus*
Espèce difficile à dénombrer car le territoire d'un coucou est vaste. Au moins deux mâles chanteurs, occupant chacun un grand secteur : l'un d'eux comprend les bois d'Hanneucourt et de Moussus et les abords de la ferme St-Laurent, et l'autre est situé vers le coteau descendant sur Brueil, la vallée de la Montcient et la Vallée Michaut. Signalons un autre chanteur sur les coteaux avec pâtures et haies entre Brueil et Oinville.
La présence du Coucou est un bon signe écologique. L'espèce présente en effet des exigences incontournables : territoire vaste non urbanisé avec diversité de milieux naturels permettant la présence d'une abondance et une diversité de passereaux qui lui fournissent les nids nécessaires à sa reproduction ; très insectivore, le Coucou a besoin aussi d'étendues importantes à l'abri de tout traitement insecticide.

Chouette hulotte *Strix aluco*
Entendue de jour près de la mare de la Fontaine aux Pigeons. Doit être présente, comme partout, dans les bois entourant la zone cultivée.

Pic noir *Dryocopus martius*
Présent au moins dans le Bois de Moussus. Fréquentant un vaste territoire, il doit se rencontrer dans l'ensemble du massif boisé sans distinguer les noms des différents bois ! Entendu aussi à la Vallée aux Clercs.

Pic vert *Picus viridis*
Un chanteur le 29 avril autour de la Fontaine aux Pigeons, dans ce paysage avec vieux arbres épars et prairies qui est son habitat.

Pic épeiche *Dendrocopos major*
Présent dans tous les bois, par exemple celui d'Hanneucourt.

Pic épeichette *Dendrocopos minor*
Le plus petit des pics niche dans le Bois d'Hanneucourt. La présence de cette espèce moins fréquente que l'Épeiche est à remarquer. Au moins deux territoires localisés sur une petite partie du bois seulement. Comme pour tous les Pics, l'existence de bois mort sur pied (au moins des branches) est essentielle, non seulement pour la nourriture mais aussi pour le tambourinage lié à la nidification.

Pic mar *Dendrocopos medius*
Là encore, la présence du Pic mar en tant que nicheur dans le Bois d'Hanneucourt présente un intérêt. Il est plus exigeant que l'Épeiche, notamment pour la proportion de bois mort sur les arbres, lesquels doivent comporter un minimum de sujets âgés. Environs trois territoires localisés, sur une partie du bois seulement. En forte augmentation en Île-de-France, où il était considéré comme rare jusqu'aux années 1990.

Alouette des champs *Alauda arvensis*
Dans la partie cultivée du territoire de la « Zone 109 », on peut constater une nette abondance des Alouettes des champs nicheuses. C'est une bonne surprise pour cette espèce considérée comme en déclin au niveau européen. Le fauchage précoce sur une grande largeur des bords de chemins est susceptible de détruire des nids de cette alouette, souvent situés à la limite des bordures de champs et de la bande herbeuse qui les longe.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica*
Une petite population d'Hirondelles rustiques existe à Brueil et Sailly, à la faveur de vieux bâtiments agricoles encore ouverts (granges comme à la ferme du Colombier à Sailly) et ceux servant à abriter des chevaux (Brueil). Nichant à l'intérieur de ce type de bâtiments, leur fermeture ou leur transformation en habitations est l'une des causes majeures de disparition de l'espèce.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica*
Notée au printemps à la ferme St-Laurent, mais ne semble pas y être restée. Peu observée par ailleurs, alors qu'elle est commune dans de petites villes de la région.

Bergeronnette grise *Motacilla alba*
Niche notamment sur la ferme St-Laurent.

Bergeronnette printanière *Motacilla flava*
Quelques couples nichent dans les champs de blé à la limite des communes de Brueil et de Sailly. Sa présence est toujours intéressante à noter, et elle fait partie des trois espèces représentatives des zones cultivées du Bassin Parisien, au sol non artificialisé : Alouette des champs, Bergeronnette printanière, Bruant proyer. Migratrice (hiverne en Afrique).

Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes*
Présent dans tous les bois, présentant un minimum de sous-bois où il niche.

Accenteur mouchet *Prunella modularis*
Un couple à la ferme St-Laurent, notamment dans les ronciers qui la bordent.

Rouge-queue noir *Phoenicurus ochruros*
Niche sur la ferme St-Laurent (nid dans un trou de mur ou une grange). Migrateur partiel.

Merisier sur le chemin de Brueil. Un arbre activement disséminé par les oiseaux.

Rouge-gorge *Erithacus rubecula*
Niche communément dans tous les bois.

Rossignol philomèle *Luscinia mega-rhynchos*
Un seul chanteur, un peu en dehors du périmètre visité : dans la partie humide de la Vallée Michaut.

Merle noir *Turdus merula*
Présent un peu partout comme nicheur, dans les bois, jardins de villages…

Grive musicienne *Turdus philomelos*
Niche par exemple dans le Bois d'Hanneucourt et la Vallée aux Clercs. Curieusement, plusieurs individus rencontrés fréquemment dans un champ de colza près de la haie noyers-merisiers (chemin de Brueil).

Grive draine *Turdus viscivorus*
Espèce qui semble se raréfier. Un seul chanteur entendu dans le Bois d'Hanneucourt.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*
Cette fauvette hivernant en Afrique fait son apparition au début de mai. S'établit notamment dans les formations buissonnantes avec épineux (prunelliers, aubépines…), les haies présentant des cornouillers sanguins et les ronciers. Présence de 3 ou 4 couples autour de la ferme St-Laurent, de deux environ dans la bande inculte de la Marlière. Un couple nicheur également dans la vieille haie naturelle bordant le chemin descendant à Sailly depuis les champs, et dans celle du talus du chemin qui descend à Brueil, ainsi que dans la Vallée Michaut.
Les jeunes volants, nourris par les adultes, font leur apparition vers la mi-juin.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*
Nicheuse dans tous les bois entourant la zone cultivée, dont la Vallée aux Clercs.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*
Apparaît vers la fin avril (hiverne en Afrique tropicale). Cette espèce semblant en diminution, il est intéressant de noter une petite communauté de chanteurs autour de la ferme St-Laurent, dans les fourrés denses avec ronciers et arbustes indigènes divers (sureaux, saules…). Se rencontre dans des lieux un peu moins ensoleillés que l'Hypolaïs polyglotte. Autour de la ferme, 5 chanteurs étaient cantonnés durant la période de nidification. Il ne s'agissait pas d'individus de passage, car ces oiseaux étaient toujours présents en juin.

Fauvette grisette *Sylvia communis*
Autre fauvette qui hiverne au sud du Sahara. Les Grisettes reviennent vers la mi-avril. Espèce typique des formations buissonnantes mêlées de hautes herbes, notamment avec épineux (prunelliers, églantiers, ronces, etc.), dans des lieux dégagés. Plusieurs couples autour de la ferme St-Laurent (dont un près de la Fontaine aux Pigeons, dans un roncier), un dans la partie avec prunelliers de la haie noyers-merisiers, et au moins deux dans la bande inculte de la Marlière. L'un de ces chanteurs vient parfois sur la haie d'ormes voisine. Enfin, un chanteur dans le colza, le long du chemin de Brueil. Niche aussi dans la Vallée Michaut.
Imitation parfaite par un chanteur du Chevalier cul-blanc, oiseau absent de toute cette zone !

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita*
Niche dans tous les bois présentant un sous-bois avec végétation au sol (ronces…) ; un chanteur près de la Fontaine aux Pigeons.

Roitelet triple-bandeau *Regulus ignicapillus*
Son habitat typique dans les bois de feuillus purs se vérifie dans le Bois d'Hanneucourt : il se localise surtout dans les secteurs présentant des arbres à lierre. En effet, en l'absence de conifères, cet oiseau qui exige la présence d'un minimum de feuillage persistant dans la végétation, adopte donc celui de la plante grimpante, qui sur son support forme l'équivalent d'un arbre sempervirent. Dans ce bois, observation de jeunes volants nourris par les adultes le 10 juin. Par ailleurs, un chanteur dans de vieux thuyas à la Fontaine aux Pigeons.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*
Un chanteur en lisière du Bois d'Hanneucourt le 10 juin. Espèce discrète peu abondante.

Mésange charbonnière *Parus major*
Niche un peu partout, là où il y a des arbres (exemple : Bois d'Hanneucourt).

Mésange bleue *Parus caeruleus*
Assez fréquente dans le Bois d'Hanneucourt. À l'entrée de ce bois, un nid à très faible hauteur dans une fente formée dans le bas du tronc d'un chêne pédonculé pas très gros mais assez élevé. Jeunes visibles à l'entrée du trou le 10 juin.

Cette Mésange bleue vient nourrir ses jeunes au nid dans une fente tout en bas d'un tronc de chêne. Bois d'Hanneucourt, 10 juin 2022. Les cavités naturelles ou creusées par des pics abondent dans tout le massif boisé, là où existent des parties relativement peu exploitées.

Mésange nonnette *Parus palustris*
Typiquement forestière, la Mésange nonnette est assez fréquente dans le Bois d'Hanneucourt, où elle doit profiter de cavités creusées par des pics.

Sittelle torchepot *Sitta europaea*
Nicheuse assez commune dans le Bois d'Hanneucourt. Sa présence est liée à celle d'arbres suffisamment âgés, présentant des cavités creusées par les pics qu'elle réutilise. La présence de la Sittelle indique donc un certain degré de maturité de la forêt.

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*
Assez commun dans le Bois d'Hanneucourt où il niche. Profite notamment des arbres dont l'écorce est en partie décollée et derrière laquelle il place souvent son nid. Cela ne se présente que dans les bois pas trop « nettoyés », avec des arbres morts ou présentant des parties mortes.

Bruant jaune *Emberiza citrinella*
Pour sa nidification, le Bruant jaune a besoin des haies ou buissons formés naturellement. On le rencontre ainsi dans ceux de la bande inculte près du lieu-dit La Marlière (deux chanteurs), et les rares haies voisines, comme celle constituée d'ormes du chemin de Brueil. C'est d'ailleurs un mâle de la bande inculte qui vient y chanter (celui qui chante parfois dans la haie noyers-merisiers-prunelliers est peut-être le même oiseau). Les sureaux isolés du petit carré inculte voisin sont aussi utilisé par l'un des mâles comme poste de chant. Un mâle chanteur également dans les buissons (prunelliers…) le long du chemin descendant de la ferme. Mais ne niche pas à proximité immédiate des habitations et ne place pas son nid dans un arbuste exotique, comme peut le faire le Bruant zizi.
Le Bruant jaune est plutôt une espèce de climats frais, alors que le Br. zizi préfère les climats doux. La coexistence des deux espèces signifierait que la région constitue une sorte de zone de transition climatique.
Le Bruant jaune installe son nid très bas dans les buissons, souvent épineux, en mélange avec la végétation herbacée.

Bruant jaune chantant sur un buisson de prunellier de la bande inculte.

Bruant zizi *Emberiza cirlus*
Le fait qu'il soit assez commun dans la vallée de la Seine et le Vexin est peut-être un prolongement de son abondance en Normandie et dans l'ouest de la France (il n'est pas partout abondant en Île-de-France). Ses exigences sont un peu différentes de celles du Bruant jaune. Tout en restant incontestablement rural, il niche souvent plus près des habitations (mais pas toujours), dans des lieux généralement plus ensoleillés, aussi bien dans des buissons d'arbustes sauvages que dans des haies d'ornement. Un couple est ainsi présent à la ferme St-Laurent, dans les haies, naturelles ou non, et ronciers qui la bordent. Comme tous les Bruants, son régime granivore exige la présence d'un minimum de délaissés incultes, où il trouve les graines de plantes sauvages dont il se nourrit.
Un autre couple se trouve en haut de la côte du chemin de Brueil, dans les haies de la pente descendant sur la vallée de la Montcient. À signaler aussi un couple dans la Vallée Michaut, aux abords du territoire étudié, dans les haies voisines de la route D130 (Brueil-Gargenville). Ces deux derniers ne se situent pas près d'habitations, montrant qu'un fait ne peut pas être généralisé chez les oiseaux…

Bruant proyer *Miliaria calandra*
Le Bruant proyer est le plus « rare » des Bruants du territoire considéré (un seul mâle chanteur). C'est pourtant l'un des oiseaux les plus caractéristiques des grands espaces cultivés. Le manque de perchoirs de chants est peut-être une des causes de cette faible abondance. L'espèce est aussi présente sur les collines cultivées de la rive gauche de la Montcient. L'absence de fauchage de certains talus de chemins le favoriserait. Ce seul chanteur de Proyer était présent à la limite des communes de Brueil et de Sailly, dans les parcelles de blé à l'ouest ou au nord-ouest de la Vallée aux Clercs. Un églantier dans un minuscule espace inculte sur une butte y a constitué l'un de ses rares postes de chant.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*
Niche notamment dans le Bois d'Hanneucourt et la grosse haie de noyers-merisiers du chemin de Brueil.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris*
Niche à proximité de la ferme St-Laurent.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*
Moins fréquent en tant que nicheur que la Linotte dans la zone cultivée et ses abords. Présent surtout près de la ferme St-Laurent. À noter en février une bande hivernale de 25 à 30 individus, en déplacement à faible hauteur dans les secteurs de la Marlière (bande inculte) et des Blanches Friches.

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*
Sans doute le fringille[1] le plus commun du territoire considéré, ce qui est une bonne surprise car la Linotte figure dans la liste des oiseaux menacés au niveau européen. Particulièrement abondante autour de la ferme St-Laurent où elle niche : par exemple deux couples au sol avec femelle prenant des poils (de chien ?) pour son nid, un vol de 7 ou 8 partant vers les champs, etc. (15 avril). Par ailleurs, se rencontre dans la bande inculte et les champs ou leurs abords. Les buissons et les haies lui sont indispensables, pour les perchoirs de chant et la nidification. Le 15 avril, trois couples étaient posés dans la haie d'ormes (chemin de Brueil), les mâles chantant. Exploite différents types de graines ou semences de plantes sauvages selon la saison. Fin avril-début mai, se nourrit par exemple des fruits d'ormes (groupe sur ces arbres fructifiant abondamment dans la haie bordant les Blanches Friches le 29 avril), fait noté aussi en Plaine de France.

[1] Fringille : oiseau granivore de la famille du Pinson (latin : Fringilla). Outre ce dernier, les Fringillidés comprennent le Verdier, le Chardonneret, la Linotte, le Serin, le Tarin, le Bouvreuil, le Gros-bec, etc.

Semble par ailleurs favorisée par la culture du colza (adultes avec jeunes dans les champs en fruits), mais ses prélèvements de graines y sont bien sûr insignifiants.
Comme tous les granivores, effectue des déplacements importants pour aller boire, surtout en cas de sécheresse. Les flaques de chemins lui sont à cet égard très utiles (vue boire par exemple sur le chemin de Brueil).

Les flaques des chemins sont des abreuvoirs importants pour les oiseaux de la zone cultivée. Les chemins de terre parsemés de végétation herbacée sont aussi des lieux d'alimentation pour les alouettes, linottes, etc.

Serin cini *Serinus serinus*
Le seul serin sauvage européen. Niche dans les villages comme à Sailly. Les petites friches ou délaissés incultes sont indispensables pour sa nourriture (graines de plantes sauvages).

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula*
Ce fringille forestier est présent comme nicheur dans le Bois d'Hanneucourt, notamment sur sa lisière, en bordure des anciennes sablières (un couple) proches du sentier de GR. Semble peu abondant. Noté dans ce secteur le 29 avril, le 10 juin (chant du mâle) et le 15 juin (femelle consommant des fruits de *Géranium robertianum* au bord du sentier). Doit disposer d'une bonne variété de végétaux lui fournissant des graines selon la saison, qu'ils soient herbacés ou ligneux (se nourrit aussi de bourgeons). Il lui faut des secteurs broussailleux, où il consomme en hiver les fruits séchés des ronces (et il niche souvent dans les ronciers).
Présent aussi début septembre près de la ferme St-Laurent.

Gros-bec casse-noyau *Coccothraustes coccothraustes*
Un individu, probablement de passage, le 11 mars dans le Bois d'Hanneucourt, près de la lisière, entendu du sentier de GR. Pas d'indice de nidification, mais le Gros-bec est un nicheur discret.

Moineau domestique *Passer domesticus*
Niche à la ferme St-Laurent et dans les villages. Semble assez commun. Souvent, de petits groupes vont dans la zone des champs, notamment dans la haie prunellier-lierre continuant celle de noyers-merisiers.

Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*
Commun un peu partout, niche dans des trous d'arbres.

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*
Un mâle chanteur le 24 juin dans le Bois de la Malmaison, en lisière, dans un secteur à grands frênes (entendu et vu depuis la route Brueil-Guitrancourt). Il s'agissait d'un jeune mâle, non encore jaune vif. Tout en étant assez répandu, le Loriot n'est pas très abondant en Île-de-France, se rencontrant par couples isolés dans les parties plutôt humides de vieilles forêts.

Geai des chênes *Garrulus glandarius*
Commun dans tout le massif boisé autour de la zone cultivée. Comme partout, disperse activement les chênes.

Pie bavarde *Pica pica*
Présente dans les bosquets, parties cultivées, villages.

Corneille noire *Corvus corone*
Fréquente aussi bien les parties cultivées que les bois et bosquets où elle niche.

Corbeau freux *Corvus frugilegus*
Une petite corbeautière, ou colonie de Corbeaux freux, existe à proximité de la zone cultivée. Par temps de sécheresse printanière, on voit en effet ces oiseaux en compagnie de Corneilles noires venir y chercher de la boue pour consolider leur nid, et boire dans les zones de résurgences liées à la nappe perchée du secteur des « Franches Terres ».

Oiseaux de passage ou hivernants

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*
Hivernants dans cette zone cultivée, les vanneaux forment des troupes jusqu'en février dans les labours où ils cherchent des vers. Curieusement, un individu y était encore présent le 5 avril, alors qu'en principe tous ces oiseaux sont remontés vers le nord à cette date. La possibilité d'une nidification isolée semble écartée, car l'oiseau ne s'est plus montré par la suite.

Goéland brun *Larus fuscus*
Se rencontre occasionnellement dans les champs, venant de la vallée de la Seine (exemple : le 5 avril).

Pipit farlouse *Anthus pratensis*
Ce pipit est un hivernant régulier dans les champs, présent jusqu'en avril.

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe*
Fait halte ici en période de migration, au printemps et à l'automne. Exemple : 3 individus (2 mâle, 1 femelle) dans un champ de jeunes pois le 29 avril (à l'ouest des Blanches Friches). Il est intéressant de noter qu'au passage d'automne, un à deux individus ont fréquenté exactement la même parcelle, au sol parsemé de petites pierres calcaires favorables à cet oiseau lors de ses étapes migratoires.

Grive litorne *Turdus pilaris*
Grive nordique hivernant dans la région, très erratique. Une bande de 15 à 20 individus encore présente le 11 mars en lisière du Bois de Moussus et autour de la Fontaine aux Pigeons.

Grive mauvis *Turdus iliacus*
Autre grive nordique de passage ou hivernante. Des groupes stationnent dans les bois, particulièrement au moment de la fructification du lierre, dont elles consomment activement les baies peu avant leur retour vers le nord en fin d'hiver et au début du printemps. Exemple : un petit groupe dans le Bois d'Hanneucourt le 5 avril, dans la partie voisine de la lisière, présentant des arbres porteurs de lierre fertile.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*
Un individu de passage au début septembre dans la haie noyers-merisiers. Migrateur en provenance d'Europe de l'Est ou centrale. Hiverne en Afrique.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*
Ce Bruant ne niche pas ici, mais peut s'y rencontrer l'hiver. Exemple : 1 individu perché sur un buisson de la bande inculte (environs du lieu-dit La Marlière) le 9 février.

Mammifères

Les quelques espèces mentionnées ici, observées directement par hasard ou ayant laissé des traces, ne représentent qu'une petite partie des mammifères présents sur le territoire en question. Les chauves-souris ne sont pas traitées, n'ayant pu faire l'objet d'observations.

Dans les massifs boisés autour de la zone cultivée, on note des indices de présence du **Chevreuil** et du **Sanglier**. C'est le Chevreuil que l'on peut voir le plus souvent en sortir pour traverser des champs. Le **Renard** étant aussi un animal se trouvant en toutes régions, sa présence ici n'étonnera personne.
Nous savons aussi, grâce aux patientes recherches de Vincent Moreau, que la **Fouine** et le **Blaireau** habitent également le territoire ici défini (au sens large). Deux espèces certes plutôt répandues ; mais pour ce dernier en particulier, faisant encore aujourd'hui l'objet de persécutions aussi barbares qu'injustifiées alors que c'est une espèce protégée dans plusieurs pays voisins, il est bon de savoir que l'animal reste présent dans une localité. Répandu ne signifie pas commun. Une espèce répandue peut être absente de territoires entiers.

Jeune renard.

Le **Lièvre** se rencontre dans les terres cultivées du périmètre visité (n'oublions pas que c'est un animal qui peut aussi être forestier, tour à tour lièvre des champs et des bois). La présence d'au moins quelques haies et bosquets est importante pour qu'il y trouve refuge. C'est d'ailleurs le cas pour tous les mammifères sauvages.
Dans le Bois d'Hanneucourt, on notera l'abondance élevée du **Campagnol roussâtre** *Clethrionomys glareolus*, petit rongeur typiquement forestier présent dans tous les massifs boisés de la

région. Dans le même bois, la **Taupe** est également commune.
On est étonné en revanche du faible nombre d'**Écureuils roux** dans toute la zone considérée. J'avoue ne pas en avoir vu un seul dans tout le périmètre traité ici (pas une seule observation dans le Bois d'Hanneucourt, où pourtant poussent de nombreux noisetiers, qui en principe sont en grande partie disséminés par cet animal) ; mais il est vrai que je n'ai pas parcouru le Bois de Moussus. Toutefois, dans le petit bois de la descente du chemin de Brueil, une famille d'écureuils a été observée, ces animaux faisant aussi des incursions dans les jardins du village (observations relatées respectivement par Vincent Moreau et Nathalie Gaches). Cela montre en tout cas que l'abondance de l'Écureuil en Île-de-France ne va pas de soi partout, sujette à une grande hétérogénéité selon les localités. Ainsi, il est commun dans les Bois de Vincennes et de Boulogne, touchant Paris ou presque, et peut être curieusement moins fréquent à une cinquantaine de kilomètres de la capitale…

Campagnol roussâtre. Bois d'Hanneucourt, 29 avril 2022.

Amphibiens, Poissons

On note la présence de la **Grenouille verte**, sans doute *Rana esculenta*, à la mare de la Fontaine aux Pigeons. Vu une fois dans la même mare des alevins, montrant qu'au moins une espèce de poisson s'y reproduit. Mais leur observation n'est pas aisée du fait de la turbidité de l'eau, dont la cause n'est pas évidente ; on s'attendrait à une eau claire, la source alimentant la mare provenant en principe de la nappe suspendue à proximité du Bois de Moussus, où le sol est à l'écart d'épandages d'intrants.
Quelques très petites grenouilles juvéniles brunes rencontrées dans le Bois d'Hanneucourt ; à ce stade, il était impossible de savoir s'il s'agissait de Grenouilles rousses ou de Grenouilles agiles, deux espèces proches plus faciles à reconnaître adultes.

Insectes

Dans le Bois d'Hanneucourt, rencontré une **Mouche-Scorpion** *Panorpa communis*, insecte propre aux lieux plutôt ombragés. On y trouve aussi le **Tircis** *Pararge aegeria*, papillon répandu en forêt. Les principaux papillons de jour visibles au bord des chemins traversant les terres cultivées sont la **Petite Tortue** *Aglais urticae* et le **Paon-du-jour** *Inachis io* ; près de la Fontaine aux Pigeons, volent au printemps le **Citron** *Gonepteryx rhamni* et l'**Aurore** *Anthocharis cardamines*. Des talus fauchés beaucoup plus tardivement, ou pas du tout, favoriseraient beaucoup plus de lépidoptères.

Mouche-Scorpion. Bois d'Hanneucourt.

Au bord de la mare de la Fontaine aux Pigeons, citons l'observation d'une libellule, un Agrion qui est vraisemblablement l'Agrion jouvencelle *Coenagrion puella.* Bien d'autres Odonates doivent peupler cette mare.

Un agrion au bord de la mare de la Fontaine aux Pigeons, probablement l'Agrion jouvencelle Coenagrion puella*. 24 mai 2022.*

Bien que n'étant pas présent dans le périmètre visité au sens strict, car évitant les zones cultivées, il faut mentionner l'abondance assez intéressante du **Grillon des champs** *Gryllus campestris* dont on entend le chant en mai-juin sur les talus et coteaux de la vallée de la Montcient (Gaillon, Oinville, Brueil, Sailly), jusqu'aux portes de la « zone 109 » (Vallée Michaut).

Mollusques Gastéropodes (Pulmonés)

Limace léopard Limax maximus. *Bois d'Hanneucourt*.

On notera la rencontre dans le Bois d'Hanneucourt d'une limace tachetée, moins courante que les autres espèces ordinairement présentes. D'après les guides, il s'agit d'un sujet plutôt jeune de Limace léopard *Limax maximus*, espèce de grande taille vivant dans les bois et les haies.

Considérations sur les aspects écologiques

En écologie, on ne peut traiter les différents aspects séparément. La discipline est par nature holistique, toutes les composantes naturelles d'un territoire étant étroitement liées.
Pour le territoire considéré, d'un coup d'œil on peut déjà avoir une certaine idée des interactions écologiques qui le caractérisent, mais aussi de ce qui manque pour le retour à un meilleur « fonctionnement » (terme utilisé ici uniquement pour la compréhension, mais qui ne correspond aucunement à une vision mécaniste de l'écologie), lequel va de pair avec une plus grande diversité d'espèces.

On voit notamment ici une grande zone cultivée centrale entourée de parties boisées, certaines étant vastes, comme le Bois de Moussus et l'ensemble formé par les Bois d'Hanneucourt et de la Malmaison. Dans une grande partie de la zone cultivée, il n'y a plus un arbre ni une haie pour relier les bois environnants, particulièrement dans la partie nord, correspondant à la commune de Sailly.
Mais d'un autre côté, ce qui attire le regard est la présence de deux vieilles haies naturelles relativement courtes et de quelques bosquets ou bouquets d'arbres isolés déjà décrits, ainsi qu'une plus jeune formation buissonnante colonisant une longue bande inculte. Ces éléments du paysage, sont à la fois structurants et très précieux pour la faune et la flore, représentant une chance pour la reconstitution de milieux plus riches et diversifiés.

Comme exemple illustrant le lien existant pour la faune entre les parties boisées et cultivées, on peut mentionner le cas des rapaces. Parmi les six espèces présentes dans la zone ou ses abords, au moins quatre nichent dans des bois ou des bosquets et viennent souvent chasser dans la partie cultivée. Ces oiseaux ont donc besoin des deux milieux. Ce sont : La Buse, l'Épervier, le Milan noir et le Faucon hobereau. Le Faucon crécerelle niche sur des bâtiments de ferme ou de vieux nids de corneille dans des arbres pas trop loin des espaces ouverts. Le Busard St-Martin est le seul à ne pas dépendre du milieu boisé pour nicher.
Les chevreuils et d'autres mammifères traversent la zone cultivée entre deux bois, ou viennent s'y nourrir, les quelques haies et bosquets représentant pour eux des abris ou caches temporaires. Ce sont aussi des refuges pour les animaux des champs : lièvres, perdrix…

Besoin de perchoirs pour les oiseaux
Le rétablissement d'une diversité de perchoirs est fondamental pour que de nombreuses espèces d'oiseaux soient favorisées sur ce territoire. Dans la vaste zone cultivée, les Buses et le Faucon crécerelle ne trouvent guère que les fils électriques bordant la route Brueil-Guitrancourt pour disposer de perchoirs de guet ou de repos.
Néanmoins, il y a heureusement la Vallée aux Clercs, dont les deux arcs boisés permettent à plusieurs espèces de rapaces de se percher et de nicher.
Les deux vieilles haies isolées entre la Ferme St-Laurent et Brueil, noyer-merisier et ormes, représentent pour ces oiseaux de précieux relais, encore trop rares dans tout ce secteur.

Beaucoup d'autres oiseaux ont besoin d'arbres ou d'arbustes, notamment les passereaux pour leurs perchoirs de chant, et pour leurs sites de nids bien entendu. Les deux vieilles haies mentionnées et la zone buissonnante en formation de la bande inculte permettent déjà à plusieurs espèces d'habiter ce secteur de la zone cultivée. Les Fauvettes (Hypolaïs polyglotte, Fauvette grisette), le Bruant jaune et la Linotte sont dans ce cas. Lorsque ces perchoirs sont absents, ces oiseaux le sont aussi (une exception : parfois la Grisette se contente du colza seul, mais ce n'est pas son milieu préféré). Le Bruant proyer, dont l'habitat est encore plus ouvert que celui du Bruant jaune, montre aussi son besoin de perchoirs. À la limite des communes de Brueil et de Sailly, dans un secteur de grandes parcelles cultivées, il utilise ainsi un simple églantier ayant poussé sur un minuscule îlot inculte entouré de champs de blé. Il est évident que la multiplication de tels perchoirs favoriserait cet oiseau, dont il ne semble y avoir qu'un seul couple sur le territoire considéré.

En haut : prunelliers en fleurs dans la bande inculte au début d'avril. En bas, la bande inculte début mai.

L'autre petit carré inculte déjà mentionné est également utile au Bruant jaune, qui se sert des sureaux isolés comme perchoir de chant, ainsi qu'à la Fauvette grisette qui y niche.
Pour être encore plus précis, ce qu'apprécient particulièrement les oiseaux chanteurs, ce sont des branches mortes ou très dégarnies dépassant du haut du feuillage des arbres et arbustes, mais aussi plus bas. Cette disponibilité en perchoirs dégagés fait partie des aspects importants qui conduisent beaucoup d'oiseaux à choisir un territoire donné.

Comment se forment les haies naturelles
Le phénomène de formation de haies spontanées est assez simple, mais en général complètement ignoré ; à tel point qu'on plante des haies, alors que celles-ci se reconstitueraient spontanément à la même place si on les laissait pousser !
Ce processus de réapparition naturelle des haies se produit donc partout si les interventions cessent. Faut-il le rappeler, il est par nature gratuit. Il est préférable aux onéreuses plantations de haies, qui dénaturent le milieu par des espèces ligneuses souvent inappropriées et une structure artificielle liée à la trop grande régularité de la répartition des végétaux et de l'espacement des plants. Même avec des essences dites « indigènes », ces plantations de sujets importés entraînent par croisement une pollution génétique des populations sauvages d'arbres ou d'arbustes appartenant aux mêmes espèces, adaptées depuis très longtemps à un terroir donné. On note aussi l'uniformité du haut de la haie, qui ne laisse émerger aucune branche, qu'elle soit vivante, dégarnie ou morte, perchoirs de chant ou de guet indispensables aux oiseaux.
Dans la haie spontanée, il n'y a aucune erreur sur le « choix » des arbres ou arbustes, car la nature ne se trompe jamais sur le type de végétation qui doit pousser à un endroit donné… L'observation d'une haie naturelle est très instructive sur la nature du sol et son humidité, le climat et la zone géographique où on se trouve. Grâce à son irrégularité, la diversité des niches pour la faune y est aussi beaucoup plus importante que dans une plantation.

Pourquoi ce sont des haies, donc des bandes plus ou moins étroites qui se constituent ? Tout simplement parce que les limites entre un champ et un chemin ou une route représentent une sorte de no man's land où la végétation ligneuse aura quelque chance de se développer. Si on leur donnait plus de place, les arbres et arbustes se réimplanteraient sur un espace bien plus large que ces bandes linéaires. La bande inculte en est la démonstration.

Les oiseaux frugivores sont de gros disséminateurs de semences, consommant les fruits et baies sans digérer les noyaux ou pépins, qu'ils dispersent en se déplaçant. Ils digèrent donc plus loin, sur un arbre ou au sol, et rejettent les graines par le bec ou les fientes. Dans le cas des merises, seuls des oiseaux suffisamment gros comme les merles, les étourneaux, les geais, etc., peuvent avaler le noyau. Les merisiers étant bien représentés dans les bois entourant la zone cultivée (Bois d'Hanneucourt, Vallée aux Clercs, etc.), l'origine des sujets de la haie du chemin de Brueil doit provenir d'une dissémination par des oiseaux ou des mammifères à partir de ces massifs boisés ou bosquets.

Le deuxième grand phénomène de dispersion par les oiseaux est celui des caches en vue de constituer des réserves d'hiver que certaines espèces font en automne. Le geai est parmi celles qui font le plus ce type de pratique alimentaire. C'est ainsi que de jeunes chênes et noyers poussent loin des arbres portant des glands ou des noix (qui n'ont donc pas pu se déplacer seuls !), car l'oiseau laisse germer beaucoup plus de fruits qu'il n'en consomme. L'Écureuil fait de même, mais en se déplaçant moins loin que le Geai. Ces animaux contribuent donc à l'extension des bois de chênes.
Concernant le noyer, il est probable que la haie où cet arbre est prépondérant s'est formée en grande partie de cette façon. En effet, plus loin, de jeunes noyers sont apparus bien loin de tout grand noyer (bande inculte et sujet isolé poussant au bord du chemin parallèle à celle-ci), montrant qu'ils ont été disséminés de cette manière par des oiseaux, des geais probablement.

Les mammifères contribuent aussi à cette dissémination, notamment des espèces en partie frugivores comme le Renard et la Fouine. Les crottes avec noyaux de merises sur les chemins en témoignent. La frugivorie existe aussi chez le Chevreuil, mais elle reste méconnue chez cet animal. Les deux seuls sujets de cornouiller mâle trouvés sur tout le territoire visité, l'un en plein bois, l'autre dans la bande inculte au milieu des champs, proviendraient-ils de la consommation des fruits de cet arbuste par l'un de ces animaux, tels que le Chevreuil, se déplaçant beaucoup entre bois et champs ? Il pourrait s'agir aussi d'un oiseau et on ne peut conclure. Il reste en tout cas à trouver une station de vieux cornouillers mâles dans la localité, sur des coteaux calcaires, qui serait à l'origine de l'apparition de ces sujets isolés.

Nerprun purgatif Rhamnus cathartica, Vallée aux Clercs. *À l'origine de l'apparition d'autres sujets de cet arbuste dans les haies voisines par l'intermédiaire des oiseaux qui consomment ses baies.*

La provenance des semis naturels de nerpruns purgatifs de la haie noyers-merisiers est plus facile à déterminer ; il s'agit à l'évidence des vieux sujets de cette espèce présents quelques centaines de mètres plus loin dans la Vallée aux Clercs, ou bien ceux du talus du chemin de Brueil, lorsque celui-ci redescend vers ce village ; sujets sur lesquels les oiseaux se sont alimentés, avant de s'envoler pour venir digérer sur les arbres de cette haie-bosquet.
Il est intéressant de noter l'existence déjà citée d'un unique pied de fragon sous les arbres de la haie noyers-merisiers, ce sous-arbrisseau piquant à fruits rouges étant également disséminé par les oiseaux. Le fragon étant une espèce d'ombre de milieu boisé, l'origine de cette dissémination doit se trouver dans un des bois des environs.

Une autre plante importante disséminée par les oiseaux est le lierre, constituant comme nous l'avons vu un abri et une source de nourriture essentielle à la faune. Les étourneaux, merles et grives en sont de gros disséminateurs.

Nous voyons donc que le phénomène de repeuplement végétal par les ligneux est actif, mais il ne se manifeste qu'aux endroits où les broyeurs ne peuvent pas passer, notamment sous les arbres des haies près de leur lisière, où ils finissent par former un sous-étage. C'est le cas aussi sous les deux noyers isolés ou juste en bordure. Mais la plupart, fortement broyés côté chemin, ne peuvent se développer normalement ni fructifier.
L'origine de ces germinations vient donc des perchoirs de digestion des oiseaux qui ont consommé des fruits et des baies d'arbres et d'arbustes dans les environs. Mais ils peuvent disséminer des semences en l'absence de perchoir, en se posant simplement au sol, comme en témoigne la végétation arbustive qui s'est développée spontanément dans la bande inculte, laquelle montre là encore qu'un espace non soumis à une quelconque intervention sera colonisé spontanément par la végétation ligneuse et herbacée.

Il ne faut pas oublier l'autre mode principal de dissémination, par le vent, concernant des essences d'arbres à fruit sec ailé (samare) ou à aigrettes plumeuses. C'est le cas de l'orme, qui a ainsi formé une haie, des frênes du chemin de la ferme ou encore des saules de la Fontaine aux Pigeons et du bosquet de la zone des résurgences.

Il existe donc tout autour de la zone cultivée, et localement à l'intérieur, un important réservoir de semences qui ne demandent qu'à être dispersées par les phénomènes déjà décrits pour donner de nouveaux sujets d'arbres et d'arbustes. Ce réservoir est simplement constitué par les bois voisins, les haies et bosquets autour de la ferme Saint-Laurent, la Vallée aux Clercs, les haies isolées puis continues du chemin de Brueil, celle du bout du chemin de Sailly, le bosquet en longueur bordant les Blanches Friches, et maintenant la bande inculte non loin du lieu-dit La Marlière, dont les arbustes ont atteint l'âge de produire des fruits.

Nous avons donc la démonstration que le processus naturel de reconstitution des haies pourrait donc, s'il n'est pas entravé, peu à peu relier celles, plutôt rares, qui existent déjà, ou au moins former davantage de relais à travers cette vaste étendue cultivée. Le résultat prévisible serait un repeuplement par la faune, oiseaux, mammifères et insectes notamment, et une augmentation notable des effectifs des espèces déjà présentes.

Blocage de l'extension de ces haies et broyages précoces
Tout le problème réside donc dans le mode de traitement, d'entretien des bordures de chemins. Il apparaît que dans l'état actuel des choses, le processus d'extension de ces formations arbustives et arborées, habitat essentiel à la faune, reste bloqué.
En effet, la totalité des parties herbeuses bordant les chemins, ainsi que les deux faces des quelques haies qui les longent et leurs extrémités sont chaque année soumises au passage d'un broyeur. Ce dernier est aussi passé sur d'autres haies qui bordent les champs, notamment autour de la Vallée aux Clercs. Notons que les deux arcs boisés de celle-ci se prolongent naturellement vers le haut par une haie qui termine la végétation du talus. Mais seule l'une de ces haies a pu se développer normalement, avant l'époque de la généralisation des broyages. Cette belle haie, spontanée bien entendu, est encore un exemple montrant ce qui pourrait se développer sur n'importe quel talus ou bord de chemin du secteur : nerpruns purgatifs nombreux, aubépine, sureau, églantier, lierre fertile abondant mais non envahissant, etc. Par contre, sur le talus d'en face, les ligneux sont soumis à des broyages très sévères et fréquents : chêne pédonculé, noyer, nerpruns purgatifs en grande partie ou complètement déchiquetés, maintenus isolés et repoussant péniblement chaque année, alors qu'ils devraient reformer avec d'autres arbres et arbustes une haie semblable à l'autre.

Lisière de la haie d'ormes, 24 mai 2022. Ce cornouiller sanguin a été broyé moins de deux semaines après. Ses fleurs auraient donné des baies consommées par les oiseaux. Cet arbuste est par ailleurs recherché par l'Hypolaïs polyglotte comme site de nidification.

Bordure de la haie d'ormes, après broyage très précoce (début juin). Le risque de destruction de nichées d'oiseaux ayant leur nid dans ces buissons (Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Bruant jaune…) est très important à cette époque de l'année.

Là où il n'y a pas de haie, le broyage de la végétation herbacée des bords et talus de chemins est effectué sur une très grande largeur, ne laissant subsister aucune bande herbeuse entre le chemin et le champ.
Mais en plus, ces broyages passés sur l'herbe et les haies sont effectués dès les mois de mai et de juin, cette époque d'intervention étant très préjudiciable aux oiseaux qui sont alors en pleine nidification.
Concernant les oiseaux qui nichent au sol, il est important de préciser que les Alouettes par exemple, établissent souvent leur nid à la limite d'un champ de blé et d'une bande herbeuse longeant un chemin. Ce peut être aussi le cas du Bruant proyer et d'autres espèces.
Le Busard Saint-Martin, oiseau sans doute le plus rare de toute cette zone, est aussi un exemple type d'espèce très vulnérable par le fait de nicher au sol. Pour ne pas prendre le risque de détruire sa nichée, on devrait aussi prendre les plus grandes précautions lors des travaux d'entretien de bordure de chemins, en les limitant au strict minimum et en évitant l'époque la plus sensible, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.
Autre cas : les oiseaux dont le nid se situe très bas dans la zone mixte herbacée-ligneuse bordant une haie (Fauvette grisette, Bruant jaune…) sont évidemment très exposés lors de ces broyages précoces.

Une autre conséquence du passage de ces broyeurs est la suppression des fleurs et des fruits des arbustes en lisière, d'où une forte diminution des ressources alimentaires pour la faune du début de l'automne à la fin de l'hiver : nerprun purgatif, cornouiller sanguin, prunellier, aubépine, églantier, fusain…

Bord du chemin de Sailly, après broyage précoce sur une grande largeur en juin. Les risques de destruction de nichées au sol (Busard Saint-Martin, Perdrix, Alouettes…) sont là encore importants. Le fauchage d'une bordure herbeuse moins large suffirait au passage des engins agricoles.

Sauf pour les bords de chemins où les tracteurs doivent pouvoir circuler sans être gênés, passer ces machines à un autre moment de l'année (automne ou hiver) serait déjà un notable progrès, tout en faisant en sorte que cette intervention sur les haies soit beaucoup plus modérée qu'actuellement pour laisser subsister des baies et fruits pour les oiseaux durant l'hiver.
Mais si l'on veut que les populations aviennes de ce territoire se reconstituent et s'enrichissent, il faudrait que la végétation de certains bords de chemins ne fasse plus l'objet d'interventions, sauf bien sûr la bande herbeuse la plus interne afin de permettre le passage des engins agricoles. Si déjà un embryon de haie se reformait sur un seul côté du chemin, ce serait une avancée importante permettant le retour de nombre d'oiseaux.

Chemin de Sailly, juin 2022. Le broyage de la totalité du talus empêche la haie de s'étendre sur la partie haute. Ces interventions précoces sont préjudiciables à la faune (oiseaux pouvant nicher sur ces talus, chrysalides de papillons, etc.) et à la flore. Le fauchage aurait pu se limiter à la partie basse pour le passage des tracteurs.

Des oiseaux pourraient revenir

Il est difficile de prévoir quelles espèces nouvelles, d'oiseaux notamment, se réinstalleraient sur ce territoire si une politique du *laisser pousser* sur les bords de chemins et de routes y était engagée. Une chose est sûre : les espèces déjà présentes dans les quelques haies et zones buissonnantes existantes verraient leurs effectifs augmenter notablement : Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Bruant jaune et Linotte notamment. Point déjà évoqué, ces haies favoriseraient également les espèces animales propres aux terres cultivées ayant besoin d'abris : Perdrix, Lièvre.

Il serait aussi intéressant de parcourir un territoire plus vaste autour de la zone en question, pour voir si des espèces actuellement absentes de cette dernière sont présentes dans des secteurs plus favorables des environs. Cela permettrait d'évaluer les chances de retour de certaines espèces dans le territoire considéré. Car ce sont d'abord les espèces d'oiseaux présents dans les environs les plus proches qui sont susceptibles de revenir.

En restant prudent, on peut tout de même citer quelques espèces qui pourraient théoriquement se réinstaller si ces haies naturelles se reformaient. Il y a parmi elles des oiseaux devenus peu communs ou même rares en Île-de-France : Tourterelle des bois, Pie-grièche écorcheur. Ce sera sans doute le « résultat » le plus difficile à obtenir… Cela peut néanmoins constituer un objectif, même si la réalité future ne sera pas forcément celle que l'on avait prévue.
L'existence de massifs déjà conséquents d'épineux, en particulier de prunelliers, dans la zone considérée est un atout favorable à la Pie-grièche écorcheur. D'autant plus que ces massifs sont bordés dans la bande inculte de zones herbeuses favorables à cet oiseau, puisqu'elles constituent l'habitat d'insectes (sauterelles…) dont il se nourrit.
Il existe un autre passereau propre aux formations arbustives d'épineux qui pourrait peut-être s'établir plus facilement que la Pie-grièche écorcheur : la Fauvette babillarde. Cet oiseau, dont la répartition occupe une grande moitié est de la France (débordant un peu sur l'ouest de l'Ile-de-France) est beaucoup moins commun que la Fauvette grisette. La Babillarde recherche comme la Pie-grièche écorcheur de grands massifs de prunelliers ou d'aubépines, mais qui doivent être relativement hauts. Elle niche dans le Val d'Oise et les Yvelines.

Quant à la Tourterelle des bois, elle a également besoin de nombreuses haies suffisamment hautes, avec arbres et grands buissons. Il faut donc un certain temps pour qu'apparaisse cette configuration la favorisant. Je m'attendais à entendre au moins un chanteur dans la Vallée aux Clercs, en lisière des Blanches Friches ou dans les haies du chemin descendant vers Brueil, mais cela n'a pas été le cas. Je ne l'ai pas entendue non plus dans d'autres lieux paraissant favorables, comme la Vallée Michaut, le chemin de la Vallée aux Clercs (partant de la petite chapelle de Sailly et longeant la rive droite de la Montcient), ou encore les très beaux coteaux avec pâtures et haies entre Brueil et Oinville. Mais il est vrai que pour ce dernier site, je n'ai fait que des arrêts brefs qui ne permettent pas d'être sûr de l'absence de l'espèce. Elle serait à rechercher sur les collines de la rive gauche de la Montcient. Bref, si la Tourterelle des bois est encore présente dans la région, elle doit y être devenue très rare.

Enfin n'oublions pas d'autres espèces qui pourraient faire leur réapparition (si elles ont été présentes dans le passé) grâce à l'absence de fauchage de talus. C'est en particulier le cas du Tarier pâtre, petit oiseau coloré insectivore proche du rouge gorges et rouge queues, qui est une espèce caractéristique du milieu rural préservé d'une intensification de l'agriculture. Il a beaucoup souffert de la disparition des prairies, son milieu principal, par leur conversion en champs cultivés. Mais il a tout de même réussi à se maintenir en partie dans les prairies linéaires que sont les talus de routes et de chemins, et autres délaissés incultes. Le problème est que même dans ces derniers refuges, il suffit de broyages ou fauchages pratiqués durant sa nidification pour le faire fuir définitivement ! Car il niche lui aussi au sol, dans l'herbe, comme les alouettes, le Pipit des arbres, etc. D'autre part, le seul fauchage tardif ne suffit pas, car il lui faut des perchoirs de chant et de surveillance lorsqu'il se rend à son nid, constitué au moins par quelques arbustes, églantiers, prunelliers ou autres. Il a donc besoin aussi de portions de talus qui ne sont pas fauchées du tout pour que ces buissons puissent repousser. Voilà encore une espèce qu'il faudrait rechercher dans les environs, afin d'évaluer ses chances de revenir à l'intérieur du périmètre en question.

D'autres mesures possibles

En outre, d'autres mesures pourraient s'ajouter à la repousse de haies, ou leur permettre de se développer davantage. Ce sont notamment des mesures dites agro-environnementales dans le cadre de la Politique Agricole Commune, qui se traduisent par des aides financières lorsqu'un

effort est fait pour l'environnement. Ces aides sont naturellement conçues pour compenser la perte de surface cultivée liée à de telles mesures. La plus connue est l'instauration de bandes enherbées créant une zone tampon entre un champ cultivé et un cours d'eau ou autre zone humide afin de limiter la pollution des eaux par les intrants. Cette mesure pourrait notamment s'appliquer autour du bosquet des saules dans la zone des résurgences de la nappe perchée, pour que la culture (maïs) ne vienne pas directement au contact de cet îlot arboré et buissonnant.

Mais le choix des mesures agro-environnementales est plus important lorsque les parcelles concernées se situent dans un Parc Naturel Régional, ce qui est le cas ici. On parle alors de mesures agro-environnementales « territorialisées » (M.A.E.T.). On peut alors établir par exemple des zones tampon entre les lisières de bois et les champs, pour éviter que ceux-ci ne viennent au contact direct de la bordure des massifs boisés (cas actuel). Ainsi, au lieu d'une lisière brutale, sans transition, se recrée spontanément une lisière très progressive, avec bande herbeuse puis buissonnante au contact du bois bordant le champ. Il va sans dire que ces lisières progressives constituent des habitats très propices à toute une faune et une flore.
Par exemple, chez les oiseaux, on peut voir revenir à la faveur d'une telle mesure des espèces comme le Pipit des arbres, qui a à la fois besoin de ces derniers pour chanter depuis un perchoir élevé, et d'une zone herbeuse, car c'est au sol et dans ce type de végétation qu'il fait son nid et cherche sa nourriture.

Champagne (environs de Vertus, Marne). Un couple de Pipits des arbres est présent dans ce bosquet grâce à la bande herbeuse qui le borde. On aperçoit aussi une ceinture buissonnante qui fait la transition entre la prairie et les arbres. Ce cas est sans doute une initiative individuelle (à moins qu'il ne soit lié à la nature du sol, plus difficile à cultiver ?) plutôt qu'une mesure agro-environnementale.

En Champagne et d'autres régions, j'ai souvent vu le Pipit des arbres nicher en lisière de bois en zone cultivée grâce à l'existence de ces bandes herbeuses intercalaires, car c'est l'un des oiseaux typiques de la transition entre la forêt et la prairie. Rappelons qu'un couple de cette espèce est présent en lisière du Bois d'Hanneucourt, où il trouve dans les anciennes sablières un terrain herbeux inculte satisfaisant ses exigences écologiques. Donc l'espèce, déjà présente à proximité immédiate, pourrait s'installer dans d'autres lieux voisins si la réapparition de ce type d'habitat favorable se produisait.

Autre mesure possible, concernée par la fameuse « éco conditionnalité » des aides financières, dans le cadre d'un P.N.R. : la jachère fixe. Là encore, c'est une mesure qui favoriserait fortement diverses espèces animales et végétales sauvages.
Aspect important, il faut bien évidemment que les interventions du type fauchage ou broyage partiel de la végétation de ces bandes ou zones enherbées (ou arbustives) ainsi instaurées ne se produisent pas en période de nidification des oiseaux, ce qui annulerait l'effet de la mesure…

Le Busard Saint-Martin, qui niche à terre, serait certainement très favorisé par de telles mesures. N'oublions pas que c'est par le manque de terrains incultes où l'oiseau installe ordinairement son nid, qu'il s'est « rabattu » sur les champs cultivés, notamment de blé, où il trouve une relative quiétude, interrompue malheureusement par la mauvaise surprise pour lui de la moisson… Il faut bien reconnaître que la réussite de sa nidification reste très aléatoire actuellement. Recréer ainsi des espaces incultes en longueur en bordure de bois ou sous forme de quelques jachères fixes, permettrait peut-être de l'y attirer, ce qui éviterait le compliqué sauvetage de sa nichée en cas de moisson précoce. Ainsi, ce rapace devenu rare dans la région et ailleurs, protégé plus sûrement par ces mesures, verrait ses effectifs remonter lentement.

Premières mesures faciles à mettre en oeuvre

Au préalable, il serait souhaitable que le fauchage de fin de printemps des bords herbeux des chemins soit réduit en largeur, et qu'il n'y ait plus de broyage de haies à cette saison.
La deuxième mesure serait d'identifier dans la zone cultivée des portions de talus ou de bords de chemins où le principe de la repousse spontanée des ligneux serait envisageable, en prenant comme exemple les rares haies déjà existantes, qui n'ont réussi à se développer ainsi que grâce à l'absence de broyage à une époque, été comme hiver. De cette façon, pourraient se former de nouvelles haies, relais et habitats supplémentaires pour la faune.
En certains endroits, on assiste d'ailleurs à cette réapparition de jeunes arbustes qui traduit simplement un phénomène actif de colonisation végétale existant en toute région, prêt à reformer des milieux très favorables aux espèces sauvages sans faire appel à aucun financement. C'est le cas par exemple aux extrémités des deux seules haies isolées déjà décrites, où l'on observe des tentatives de leur extension en longueur par des repousses de prunelliers, sureaux, ormes et autres, régulièrement stoppées par l'arasement provoqué par le broyage ; phénomène également visible le long du chemin parallèle à la bande inculte, où quelques cornouillers sanguins, un jeune noyer et un embryon de roncier sont apparus.
Notons en outre que la réapparition des ligneux sur un talus de chemin est toujours précédée par celle d'une végétation herbacée : graminées et autres plantes à fleurs. La crainte que ces espèces viennent coloniser les champs adjacents est rapidement dissipée par le fait qu'il s'agit de plantes vivaces, qui ne peuvent prospérer dans des terres cultivées annuellement remuées. Seules les plantes adventices, annuelles, en sont capables. Les communautés végétales des talus et des champs sont donc distinctes et ne se mélangent pas.
Tout cela pourrait se faire en parfaite harmonie avec les activités agricoles actuelles. Les zones d'ombre très étroites le long des haies à certaines heures de la journée seraient négligeables, car largement compensées par les bienfaits connus de ces rideaux de végétation ligneuse pour les champs immédiatement voisins : forte limitation de l'évaporation par l'effet coupe-vent, rôle contre l'érosion, abris pour la faune auxiliaire des cultures (notamment insectes pollinisateurs tels que les bourdons, insectes prédateurs, oiseaux insectivores, etc.).

Coup d'œil sur le passé
Il est intéressant de comparer les photos aériennes de la période 1950-65 et de 2021 (source : IGN, voir annexe).
À première vue, le paysage ne paraît pas avoir énormément changé. Mais si on les examine de plus près, on constate un certain nombre de différences non négligeables.

Ces différences apparaissent tout d'abord dans le parcellaire. Dans les années 1950, les parcelles étaient beaucoup plus nombreuses et bien plus petites. Cela pose de nombreuses questions sur les conséquences de la simplification de ce parcellaire par l'agrandissement considérable des parcelles de champs. Ce maillage plus serré était-il plus favorable à la faune de ces espaces cultivés, par exemple par échelonnage des moissons, présence de davantage de petits délaissés linéaires entre les parcelles, de petites jachères, ou encore par la diversification des cultures ?

Concernant les pertes et les gains, voici ce que l'on peut constater. Pour ce qui est des pertes, il y avait beaucoup plus d'arbres au milieu des champs, souvent en courts alignements ainsi que le long des routes (notamment la route Brueil-Guitrancourt qui était aussi bordée de quelques courtes haies dans sa traversée de la zone cultivée) et de chemins. C'est en particulier le cas aux environs de la ferme Saint-Laurent (surtout au nord), où l'on observe sur la photo des années 1950-60 un petit maillage d'arbres bordant des chemins évoquant un reste de bocage (visible également au nord de la route Brueil-Guitrancourt), tout cela ayant disparu. Autre disparition : un bosquet assez important au nord de la ferme.
Le chemin partant vers le nord-ouest depuis l'extrémité sud de la Vallée aux Clercs était bordé d'un bout de haie et d'arbres assez nombreux par endroits, et arrivait au voisinage d'un grand bosquet. Il ne reste plus rien de tout cela ; seul un petit bosquet, dont la taille s'est réduite, subsiste dans ce secteur.
Les deux petits morceaux de haie à l'entrée des terres cultivées le long de la route Brueil-Guitrancourt (côté Bois d'Hanneucourt et Vallée Michaut) subsistent mais se sont amenuisés. D'autres haies au sud de la route côté Vallée Danjon ont disparu, etc.

Les gains apparaissent le long du chemin de Brueil : en venant de la ferme, le bouquet de noyers, les deux grosses haies suivantes (noyers-merisiers et ormes), ainsi que la bande inculte avec sa végétation n'existaient pas. Toutefois, sur la photo des années 1950, on devine aux emplacements des deux grosses haies actuelles ce qui devait être des ébauches de haies basses, vraisemblablement du type de celles habitées par la Fauvette grisette par exemple.
Le pourtour de la Fontaine aux Pigeons est devenu plus boisé qu'autrefois. Les buissons et arbres le long de la descente du chemin de la ferme sont à peu près comparables sur les deux photos, quelques vieux arbres disparus étant aujourd'hui remplacés par de nouveaux sujets plus jeunes.
D'autre part, la bande boisée du nord-ouest de la Vallée aux Clercs, interrompue en 1950, s'est nettement développée par la suite, reliant le boisement de coteau de la vallée de la Montcient en direction de Sailly. De l'autre côté, vers Brueil, une continuité boisée s'est également formée entre ce long bosquet de coteau et le village. Quant au bosquet des saules à l'est de la ferme, il était beaucoup moins développé en 1950.

Étant donné l'abondance actuelle du noyer à l'état spontané le long du chemin de Brueil, on peut supposer que cet arbre est présent depuis longtemps dans tout ce secteur, et qu'une partie des arbres se trouvant dans les champs en 1950 étaient des noyers, car cela était traditionnel et le reste dans d'autres régions de France, particulièrement sur sol calcaire.
La présence aujourd'hui de noyers ensauvagés dans les haies, souvenir de cette époque, « passe » curieusement assez bien parmi les indigènes même s'il s'agit à l'origine d'un arbre cultivé, sans doute parce qu'elle provient d'un phénomène spontané engendré par la faune.

Si l'on tient compte des parties boisées (Vallée aux Clercs et boisements voisins), les pertes et les gains s'équilibrent à peu près. Mais si l'on considère la seule zone cultivée, les pertes (arbres au milieu des champs et au bord de chemins, courtes haies éparses) sont supérieures aux gains en matière de végétation ligneuse présente.

Conclusion

Le territoire agricole et boisé de Brueil-en-Vexin et Sailly, situé à 5 ou 6 km au nord de la Seine et à 7 km au nord-est de Mantes-la-Jolie, présente un paysage exempt de dégradations, habitat d'une faune et d'une flore propre aux zones rurales de cette partie nord-ouest de l'Île-de-France.

L'accent ayant été mis sur les oiseaux, ceux observés dans la partie boisée ne représentent qu'un aperçu des espèces présentes. Dans la partie cultivée, le recensement des espèces caractéristiques de cet habitat a pu être plus précis sans prétendre à l'exhaustivité. Il montre une base intéressante, avec par exemple une belle population d'Alouettes des champs, espèce jugée en déclin en Europe[2] (et qui pourtant peut toujours être chassée en France !), ainsi que de Linottes mélodieuses, et la présence du Busard Saint-Martin, rapace rare dans la région qui tente chaque année de nicher dans cette zone. La Buse variable est commune, le Coucou est présent sur les bordures boisées, le Bruant jaune dans les rares bouts de haies, autant d'éléments qui soulignent l'existence d'une incontestable communauté d'oiseaux ruraux – dont il ne faut pas hésiter à rappeler le caractère précieux –, qui ne peuvent vivre qu'à l'écart des zones urbanisées.

Il existe donc des potentialités certaines pour la faune dans tout ce secteur, lequel présente néanmoins une trop forte rupture entre les bois et la partie cultivée, où le manque de relais sous forme d'arbres et de haies (sauf près de la ferme), plus présents dans le passé, ne permet plus qu'à un petit nombre d'oiseaux de s'y établir. Toutefois, quelques haies naturelles se sont développées, et représentent une première ébauche et un espoir pour le retour de certaines espèces et le renforcement des populations de celles déjà présentes.

C'est sur cette repousse naturelle des haies et arbres qu'il faut miser, seule garante du caractère authentique de la végétation et de son repeuplement par une faune riche, car nous avons eu les preuves que ce phénomène de colonisation végétale spontanée est, comme partout ailleurs, très actif. Mais il se heurte à des pratiques d'entretien reposant sur des habitudes et une méconnaissance des exigences des espèces sauvages. De très simples modifications de ces pratiques pourraient permettre à bien plus d'animaux, oiseaux, mammifères, insectes, etc., d'habiter la zone cultivée en bonne intelligence avec les activités agricoles. Ainsi, les zones boisées du pourtour seraient reconnectées entre elles, et on aurait peut-être des surprises avec le retour de certaines espèces d'oiseaux.

Nous avons déjà vu en détails que les mesures qui permettraient d'arriver à un tel résultat sont d'une grande simplicité et n'engagent de financement d'aucune sorte. Suite au présent état des lieux, une telle expérience, basée sur la repousse au moins partielle de formations ligneuses linéaires le long des chemins, permettrait de constituer un exemple de reconquête floristique et faunistique d'un territoire, qui serait reproductible ailleurs, à une époque où on parle tant de perte de biodiversité sauvage. En dépit de ces alertes, il apparaît donc que des mesures très concrètes pourraient non seulement enrayer ce recul de la nature, mais aboutir, en laissant s'opérer le processus parfaitement autonome qui lui est propre, à son redéploiement.

---

[2] Ainsi, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) rappelle en novembre 2022 que « l'Alouette des champs en fort déclin a perdu plus de la moitié de ses effectifs européens depuis 1980 et près du quart de sa population française au cours des 20 dernières années. » (Information Internet au sujet du piégeage traditionnel des alouettes). La petite population florissante d'Alouettes des champs des communes de Brueil et Sailly revêt donc une valeur particulière dans un tel contexte, et peut contribuer à repeupler des zones plus ou moins désertées par l'espèce dans la région. D'où des efforts souhaitables pour la protection de ses nichées (cf. chapitre « broyages »).

Annexe

I – Lieux-dits cités

Localisation des lieux-dits cités. (Photo IGN). On aperçoit la route de Guitrancourt à Brueil, débouchant des bois au sud de la Ferme St-Laurent, puis passant entre les Franches Terres et la Vallée Danjon, pour rejoindre la D130 (Brueil-Gargenville) dans la Vallée Michaut.

Délimitation d'une partie de la « zone 109 » dans le secteur des terres cultivées. Document fourni par l'association AVL3C.

II – Comparaison des vues aériennes de 1950-65 et 2021

La zone cultivée et ses environs durant la période 1950-65 (archives IGN).

La zone cultivée et ses environs en 2021 (photo IGN).

III – Compléments divers

Plantes
En dehors de la Fontaine aux Pigeons, une autre station de Potentille argentée *Potentilla argentea* a été trouvée le long d'un chemin partant du village de Brueil (observation de Nathalie Gaches). Graines transportées par des pattes d'animaux ou des chaussures depuis la ferme St-Laurent ?

Oiseaux
La majorité des espèces citées sont protégées : Héron cendré, tous les rapaces diurnes et nocturnes, Pics, tous les passereaux (sauf l'Alouette des champs, le Merle noir, les Grives et les Corvidés). Notons que certaines espèces menacées ne sont pas protégées : Tourterelle des bois, Alouette des champs, par exemple.
La Mésange à longue queue, espèce très répandue, est très probablement présente sur le territoire visité (même si curieusement, elle ne figure pas dans mes notes).

Sur la dissémination des végétaux par les animaux
On a donné le nom de *zoochorie* (du grec *zoo*, animal et *khôrein*, « avancer ») à ce phénomène de transport des semences des végétaux par les animaux, provoquant leur dispersion et leur multiplication, et créant ainsi de nouveaux habitats naturels.

IV – Informations sur l'étude

Les visites d'observation se sont déroulées de début février à début octobre (14 visites, dont 2 en mars, 3 en avril, 3 en mai et 3 en juin) ; étude effectuée à la demande de l'association AVL3C (voir introduction).

V – Ouvrages consultés

- Carte géologique de la France à 1/50000. Pontoise : XXII-13. Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), 2002.
- *Guide des Escargots et Limaces d'Europe*. M. P. Kerney, R.A.D. Cameron, A. Bertrand (adaptation française). Éd. Delachaux et Niestlé, 1999.
- *Insectes d'Europe occidentale*. Michael Chinery. Ed. Flammarion, 2005.
- *Guide des chenilles d'Europe*. D.J. Carter, B. Hargreaves. Éd. Delachaux et Niestlé, 1988.
- *Sauvons les papillons*. J. Blab, T. Ruckstuhl, T. Esche, R. Holzberger, G.C. Luquet. Éd. Duculot, 1988.
- *Guide des libellules d'Europe*. K.-D.B. Dijkstra, R. Lewington, P. Jourde. Éd. Delachaux et Niestlé, 2015.
- CROCQ C. : *Les oiseaux et les baies sauvages*. Éd. Belin/Éveil Nature, 2007.
- GÉROUDET P. : *Les Passereaux. I : du coucou aux corvidés. II : des mésanges aux fauvettes. III : des pouillots aux moineaux.* Éd. Delachaux et Niestlé, 1953-1984.
- JACAMON M. : *Guide de dendrologie. Arbres, arbustes, arbrisseaux des forêts françaises*. Éd. École Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, 1987.
- JAUZEIN et NAWROT *Flore d'Ile-de-France.* Éd. Quae, 2011.

VI – Remerciements

Remerciements à Philippe Berthier, pour sa présentation du site sur le terrain, fin 2021 ; à Bernard Hesry, pour ses documents sur les limites de la « Zone 109 » ; à Dominique Louise Pélegrin et Jean-Christophe Mantoy pour leur utile et attentive participation à la nécessaire relecture de ce texte.

Table des matières

Etude de l'AVL3C 1
Territoire agricole et boisé de Brueil et Sailly 2
Introduction et aperçu géologique 4

Végétation 5
Le Bois d'Hanneucourt 5
La Ferme Saint-Laurent, la Fontaine aux Pigeons et leurs abords 8
Les parties cultivées et bosquets adjacents 9

Faune 12
Oiseaux nicheurs 13
Oiseaux de passage ou hivernants 21
Mammifères 22
Amphibiens, Poissons 23
Insectes 24
Mollusques Gastéropodes (Pulmonés) 25

Considérations sur les aspects écologiques 26
Besoin de perchoirs pour les oiseaux 26
Comment se forment les haies naturelles 28
Blocage de l'extension de ces haies et broyages précoces 30
Des oiseaux pourraient revenir 33
D'autres mesures possibles 34
Premières mesures faciles à mettre en œuvre 36
Coup d'œil sur le passé 37

Conclusion 38

Annexe 39
I – Lieux-dits cités ; 39
Zone 109 40
II – Comparaison des vues aériennes de 1950-65 et 2021 41
III – Compléments divers (plantes, oiseaux ; sur la dissémination des végétaux par les animaux) 43
IV – Informations sur l'étude 43
V – Ouvrages consultés 43
VI – Remerciements 43

Table des matières 44